



DOCUMENTS POUR DOSSIER ADMINISTRATIF
Pôle Infanto juvénile
LE CAPP (Centre d'Accompagnement en Période Périnatale)

Merci de nous fournir les documents suivants (uniquement en **photocopie** ou par **scan**) :

▪ **Futurs parents**

- Document d'identité des responsables légaux
- Livret de famille (pages « parents et enfant(s) »)
- Carte vitale (recto/verso) pour chaque parent
- Carte mutuelle (recto/verso) pour chaque parent

NB : Le service Infanto-Juvénile effectuera la prise en charge thérapeutique du lundi au vendredi sur les horaires d'ouverture du centre, soit 9H00/17H00.

Nous ne pouvons prendre en charge les patients uniquement les mercredis.